

La lettre d'octobre 2023

C'est la rentrée ! Et avec cette toute première lettre, BLE vous informe de son activité en cours et de son programme pour 2023 – 2024.

La restauration de la trame turquoise commencée en 2023 se poursuit



Cet projet a consisté, dans un premier temps, à établir un inventaire des mares. 343 mares dans les communes à l'est de la plaine ont été repérées par notre stagiaire Ninon Turaud en MASTER II. Mais le travail de terrain s'est limité à 8 communes : Bévenais, Izeaux, Sillans, La Frette, Saint-Etienne de Saint Geoirs, Saint-Hilaire de la Côte, Brezins et La Côte Saint André. **115 mares ont été ainsi vérifiées et « notées »**. N'hésitez pas à vous rendre sur le site : mares ou êtes vous ? <https://www.mares-libellules.fr>

Cet inventaire, qui a mobilisé nos bénévoles, a permis de déterminer les endroits les plus judicieux pour créer six nouvelles mares. BLE et ses partenaires ont choisi de se concentrer pour le moment sur les coteaux de La Frette et de Saint Hilaire de la Côte.

En effet, l'axe de Bièvre est un obstacle majeur pour de nombreux animaux. Il n'est donc pas judicieux de vouloir créer des mares qui conduiraient les amphibiens vers cet axe et donc vers une mort certaine. Ces nouveaux points d'eau permettront de connecter des mares isolées ou de petits groupes de mares à des réseaux plus gros, dits réseaux fonctionnels. L'objectif est de renforcer les populations d'amphibiens tout en évitant de les diriger vers les routes où ils se feraient écraser !

En ce moment les contacts s'établissent entre les propriétaires et les exploitants des parcelles afin de pouvoir réaliser les nouvelles mares. Lorsque nous aurons confirmation des emplacements, nous aurons besoin de volontaires pour aider à la réalisation des mares.

Rappelons que le projet est suivi par un comité de pilotage rassemblant des représentants de Bièvre Isère Communauté, la Communauté de communes de Bièvre Est, la Ligue de Protection des Oiseaux, le Pic vert, le SIRRA, l'agence de l'Eau, France Nature Environnement Isère, le Conservatoire d'Espaces Naturels Isère, et la fédération de chasse.

Les principaux financeurs sont l'Agence de l'Eau, le Crédit Agricole, la Caisse d'Epargne, et le Département de l'Isère.

« Ces Sentinelles de la Nature qui surveillent nos campagnes »



Cet été le Dauphiné libéré a mis Sentinelles de la Nature en vedette. L'article est disponible sur le site.

Cette activité a repris son rythme. 12 alertes sont en cours de traitement. Elles concernent diverses situations : dépôt sauvage, destruction de haies, déversement de fioul sur le sol ...

Nous nous déplaçons sur site pour qualifier l'alerte et organiser sa résolution en coordination avec France Nature Environnement et les partenaires (mairie, ONF, OFB, gendarmerie...)

Nous recherchons de nouveaux bénévoles. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Claire, notre salariée animatrice est en formation.

Cette Formation avec l'IFSEN, Institut de Formation Santé Environnement, aborde divers thématiques : l'eau, les OGM, la radioactivité, les ondes électromagnétique, la qualité de l'air intérieur, les cosmétiques, l'alimentation, le bruit, l'agriculture...C'est 9 modules de 3 jours !

Cette formation va permettre d'être **un relai local et départemental sur les questions de santé et d'environnement**, de proposer des animations et formations en direction du grand public, des établissements scolaires (élèves et équipes pédagogiques), et être un soutien aux collectivités pour le montage de projet. Il s'agit donc d'un enjeu majeur de développement pour BLE mais aussi d'une opportunité d'évolution de carrière pour Claire. A suivre...



Les dates à retenir : Le **Projet Associatif** lancé lors de notre dernière Assemblée Générale doit être finalisé pour Janvier 2024. Le CA sur la base des premiers travaux s'est réuni en septembre. Une première écriture sera disponible en novembre et soumise à vos remarques, compléments et amendements.

Pour nous suivre : bievre-liers-environnement.fr et pour nous contacter : contact@bievre-liers-environnement.fr